

Marignac. L'assemblée générale relance les pêcheurs



Les mordus de l'hameçon à l'heure du bilan.

Publié le 09/12/2021 à 05:13

Une quinzaine de personnes a participé à l'assemblée générale de l'AAPPMA de Marignac le 5 décembre en présence du garde-pêche André Peiro.

Le président Jean-Pierre Jenn a remercié l'assistance, excusé les absents, et fait une rétrospective des années ayant précédé l'élection de 2015. Il a évoqué : l'alevinage et la mise en place de boîtes Alevibox dans certains affluents qui permettent la reproduction des alevins dans un milieu naturel avant de les mettre en Garonne ; le parcours sans panier ou la fréquentation augmente chaque année et enchante les pêcheurs pratiquant le no-kill ; la journée de nettoyage du 9 octobre des berges de la Garonne ; les actions prévues en 2022 concernant notamment des débroussaillages à Bertren ; la taille de capture de la truite fario qui devrait revenir la saison prochaine à 23 cm sur la Garonne afin de préserver sa reproduction.

Les rapports validés, il était procédé à la mise en place d'un nouveau conseil d'administration avec trois membres supplémentaires, ce qui permet en suivant d'élire le nouveau bureau reconduit à l'identique et pour 5 ans, avec Jean-Pierre Jenn maintenu dans ses fonctions de président.

Correspondant